



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Une opportunité manquée du budget fédéral de régler une iniquité historique

Québec, lundi le 19 avril 2021 – Ce lundi, la ministre des Finances Chrystia Freeland a annoncé le contenu du budget fédéral 2021 marqué par la pandémie actuelle. Si quelques mesures ont été mises en place par le gouvernement pour appuyer le secteur agricole, la Fédération de la relève agricole du Québec déplore l'absence remarquable de tentatives visant à mettre à jour les règles fiscales pour faciliter le transfert d'entreprises familiales et d'exploitations agricoles pour la relève.

Malgré un message répété par le milieu agricole, mais également par le secteur des affaires, il est encore aujourd'hui plus avantageux d'un point de vue fiscal de vendre sa ferme à un étranger qu'à un membre de sa famille.

« Tout ce qu'on demande, c'est un traitement équitable pour qu'il soit aussi avantageux de vendre à un membre de sa famille qu'à un étranger. Plusieurs agriculteurs et agricultrices s'attendaient à ce que cette problématique soit réglée avant de transférer leur entreprise pour que les jeunes de la relève de l'ensemble du Canada puissent finalement vivre leur rêve, avec une embuche de moins. On comprend qu'il y a d'autres priorités dans le contexte actuel, mais c'est décevant. » - *Julie Bissonnette, présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec.*

Depuis plusieurs mois, le gouvernement a tenté de rassurer les producteurs et productrices ainsi que les membres de la relève, nous encourageant à leur faire confiance puisqu'ils étaient d'accord avec l'injustice de la situation. L'enjeu faisait notamment partie des lettres de mandat de la ministre Freeland.

Au vu du budget actuel, le projet de loi C-208, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, transfert d'une petite entreprise ou d'une société agricole ou de pêche familiale* est d'autant plus important puisqu'il rectifie la situation. La FRAQ poursuivra ses actions avec ses partenaires des autres provinces afin de s'assurer de l'avancée rapide de ce projet de loi et de s'assurer d'un traitement fiscal équitable pour l'ensemble des transferts de fermes, et ce avant les prochaines élections.

« La FRAQ va tout mettre en œuvre pour que cette iniquité dans les transferts de ferme soit réglée une bonne fois pour tout! » - *Julie Bissonnette.*

À propos de la Fédération de la relève agricole du Québec

Depuis sa fondation en 1982, la FRAQ est un mouvement qui porte la voix des milliers de jeunes de moins de 40 ans qui sont établis en agriculture ou souhaitent le devenir. Nous fédérons 13 syndicats qui regroupent 2 000 membres volontaires et engagés, dans toutes les productions agricoles et de partout au Québec. Nous nous impliquons à un niveau local, régional, national et même international.

Notre objectif ? Favoriser, par la collaboration et l'ouverture, l'établissement des entreprises agricoles de la relève au Québec.

Nous sommes des maraîchers qui opèrent en circuit court en Abitibi-Témiscamingue et nous sommes à la tête d'entreprises laitières au Bas-Saint-Laurent. Nous sommes dans les villes à caresser le rêve de devenir agriculteur urbain et dans les forêts, à produire du sirop d'érable. Nous sommes des étudiants en agriculture, des diplômées et des autodidactes. Bref, nous sommes la relève agricole du Québec.

-30-

Source :

Véronique Simard Brochu,
Coordonnatrices aux affaires publiques
Fédération de la relève agricole du Québec
418.455.4680
vsimard-brochu@upa.qc.ca